

Annexe 2- Tableau des actions à engager en 2021-2022 dans le cadre du Plan de lutte contre la précarité

Actions à engager 2021 jusqu'en juin 2022		Budget Total		Financement Métropole		Financement Etat	
Lutte contre la précarité énergétique		200 000		100 000		100 000	
Projet expérimental d'insertion par le logement							
Aide exceptionnelle au FAJ pour les étudiants(Budget prévu sur deux ans)		337 500		168 750		168 750	
Fabrique numerique		0		0		0	
FAJ collectif		150 000		75 000		75 000	
Mobilité inclusive		600 000		300 000		300 000	
		90 000		45 000		45 000	
Formalisation de l'économie de la debrouille							
		20 000		10 000		10 000	
Santé / lutte contre l'obésité infantile dans les QPV (cité educatives)		50 000		25 000		25 000	
Mer inclusive		95 000		47 500		47 500	
Changement des pratiques alimentaires (Reconductionde l'action initiée en 2020 sur un budget prévu sur 2 ans)		0		0		0	
Récréer une offre alimentaire locale et de qualité accessible (Reconductionde l'action initiée en 2020 sur un budget prévu sur 2ans)		0		0		0	
TOTAL		1 542 500		771 250		771 250	